Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

**Band:** 76 (2014)

Heft: 8

Rubrik: ASETA

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Cours de conduite

# Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

### Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première iournée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

### Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

#### Prix du cours

Membres CHF 580.- (non-membres CHF 630.-), ristourne de CHF 100.- par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.- sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

### www.g40.ch www.coursdeconduite.ch



Inscription au cours G40



# Lieu du cours Date du cours Nom, prénom

Adresse

NPA / lieu

Nº de tél.

Courriel

Date de naissance

Nº de membre ASETA

Mobile

## N° du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature

Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage

Lieux et dates 2014

Sous réserve de changement

**Aarberg BE** 14.08 + 19.08

Balgach SG

19.09 + 23.0909.10 + 14.10

Bazenheid SG 28.08 + 02.09

12.11+18.11. 06.11 + 11.11

Biberbrugg SZ 02.09 + 11.09

**Brunegg AG** 04.09 + 09.090210 + 0710

Bülach ZH 09.10 + 14.10

**Bulle FR** 

14.08 + 19.08 04.09 + 09.0902.10 + 07.1016.10 + 22.10

Claro TI

25.09 + 30.09

Corcelles-près-Payerne VD 21.08 + 26.0809.10 + 14.10

Courtételle JU

27.08+02.09 25.09 + 30.09

Düdingen FR 11 09+16 09

29.10 + 04.11Frauenfeld TG

07.08 + 12.08

02.10 + 07.1021.08 + 26.0816.10 + 21.1008.09 + 16.0930.10+04.11

Gossau ZH 10.09 + 16.09

Hohenrain LU

15.10 + 21.1020.08 + 26.0810.09 + 16.0905.11 + 11.11

Interlaken BE

14.08 + 19.0802.10 + 07.1018.09 + 23.09

Kägiswil OW 16.10 + 21.10

Konolfingen BE

14.08 + 18.08 23.10 + 29.1028.08+03.09

La Sarraz VD

07.08 + 12.0809.10 + 14.1014.08 + 19.0806.11 + 11.1111.09 + 16.09

Landquart GR

25.09 + 30.0907.08 + 12.0828.08+02.09 23.10 + 28.1009.09 + 18.09

Langnau i. E. BE

10.10 + 17.1008.08 + 20.0821.08 + 25.08 23.10 + 28.10

06.10 + 13.10

Les Hauts-Geneveys NE

14.08 + 20.0811.09 + 16.09 Lindau ZH 18.09 + 23.09

Lvss BE

04.09 + 09.0906.11 + 11.1102.10 + 07.10

Lyssach BE

04.09 + 08.0906.11 + 10.1123.10 + 27.10

Marthalen ZH 21.08 + 26.08

Mettmenstetten ZH 14.10 + 23.10

Moudon VD

07.08 + 12.0830.10 + 04.11

Niederurnen GL 18.09 + 23.09

Nyon VD

28.08+01.09

**Oensingen SO** 

18.09 + 22.0909.10 + 13.10

Saanen BE 25.09 + 30.09

Salez SG

12.08+21.08 10.10 + 22.1030.10 + 04.11

11.09 + 16.09Schöftland AG 23.10+28.10

Schwarzenburg BE

12.08+21.08 16.10 + 21.1018.09 + 23.09

Schwyz SZ

27 08+02 09 29 10 + 04 11

Sion VS 18.09 + 23.09

Sissach BL 26.08+01.09 23.10 + 28.10

Sitterdorf TG

23.10 + 28.1014.08 + 19.0828.08+02.09 13.11 + 18.11

25.09 + 30.09Sursee LU

13.08 + 19.0822.10 + 28.1003.09 + 09.09

Thusis GR 14.08 + 19.08Tramelan BE

02.10 + 07.10Tuggen SZ

09.10 + 17.10Visp VS 18.08 + 26.08

Willisau LU 16.10 + 21.10

Zwingen BL 04.09 + 09.09



**SVLT** 

**ASETA** 



www.G40.ch



I



# Action contrôle des freins en 2014

Pour rouler en toute sécurité lors de transports et pour avoir du matériel qui réponde aux exigences minimales de sécurité, l'AFETA met sur pied, avec le concours d'ateliers spécialisés, une campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en tout genre 30 ou 40 km/h, dont on oublie trop souvent l'entretien parce que certains ne sont pas expertisés, mais qui remplissent leur rôle tout au long de l'année. A l'issue du contrôle, les participants disposeront d'un diagnostic précis de leur matériel roulant établi par un professionnel. Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 25 francs par essieu sur le prix du contrôle. Le tracteur et la/les remorque/s doivent être équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques.

Inscription à l'adresse suivante: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58.



Cours de conduite pour parfaire ses connaissances dans la technique et les manœuvres avec tracteurs. (Photo: Idd)

# Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs

### Le samedi 6 septembre 2014 de 9 h 00 à 16 h 00 à l'Institut Agricole de Grangeneuve, Posieux

Pour se familiariser, parfaire ses connaissances dans la technique et les manœuvres avec tracteurs!

Pour cela: l'AFETA met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (catégorie: B, C, D, F, G).

Tarif: 110 francs pour les épouses et enfants des membres et 130 francs pour les non-membres. Compris dans le cours : inscription, café-croissant, repas de midi, gilet de sécurité.

**Donc:** s'inscrire de suite et jusqu'au 11 août 2014 à l'adresse

suivante:

AFETA, Laurent Guisolan Rte de Grangeneuve 31 1725 Posieux ou laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58



**VD** 

# Gymkhana de tracteurs à Colombier

Programme du vendredi 22 août 18h Inscription au tournoi de

pétanque en doublette

Programme du samedi 23 août

13 h 30 Début de la compétition 17 h 30 Fermeture des parcours Dès 18 h 30 Soirée fondue au fromage

Programme du dimanche 24 août

9h00 Ouverture des parcours 14 h 00 Début du parcours pour les enfants (3 à 12 ans) 17 h 00 Fin des inscriptions

Proclamation des résultats du parcours des enfants

18 h 00 Fermeture des parcours

19 h 30 Proclamation des résultats

Samedi et dimanche après-midi: démonstrations course en monoaxe, tout le week-end restauration et caveau. Parrainage ASETA, organisation Jeunesse de Colombier

## Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2014. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

f U Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit: « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Section	Date	Contact						
NE								
Cernier		ANETA, M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet,						
Fleurier		2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch						
VD								
Oulens-sous- Echallens	2 <sup>e</sup> semestre 2014	ASETA, Viriginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard 1,						
Moudon	2 <sup>e</sup> semestre 2014	1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch						

SVLT ASETA

# Convocation à la 90<sup>e</sup> assemblée des délégués

Samedi 30 août 2014, à 10 h Chartreuse d'Ittingen, 8532 Warth (TG)

### Ordre du jour

- 1. Introduction et élection des scrutateurs
- 2. Procès-verbal de la 89<sup>e</sup> AD du 18. 12. 2013
- 3. Actualités des commissions sectorielles
- 4. Rapport d'activités 2013
- 5. Clôture de l'exercice comptable 2013
- 6. Analyse des activités de l'assocation
- 7. Budget et cotisation 2015
- 8. Elections
- 9. Hommages
- 10. Propositions\*
- 11. Divers

\* Selon l'article 20 des statuts, les propositions doivent être remises, par écrit, au président ou au directeur, au plus tard une semaine avant l'assemblée des délégués, soit le 21.08.2014.

En vertu de l'article 13 des statuts, tout membre peut assister à l'assemblée des délégués. Cependant, seuls les délégués désignés par les sections ont le droit de vote.

Avec nos salutations les meilleures

ASSOCIATION SUISSE POUR L'ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE – ASETA

Le président: Max Binder Le directeur: Willi von Atzigen

# Liste des annonceurs

AGRISANO Krankenkasse, Brugg (AG)	29	Ott Landmaschinen AG, Zollikofen	18
Baumgartner AG, Dällikon	21	Schmid AG, energy solutions, Eschlikon (TG	)21
Blaser Swisslube AG, Hasle-Rüegsau	21	Semence- Z- Suisse swisssem, Delley	40
Bucher AG Langenthal, Langenthal	39	Stähler Suisse SA, Zofingen	2
Grüter Handels AG, Buttisholz	18		
Hans Meier AG, Altishofen	18	STIHL Vertriebs AG, Mönchaltorf	18
Heizmann AG, Aarau	22	Stocker Fräsen & Metallbau AG, Oeschgen	4
Kuhn Center Schweiz, Niederweningen	4,22	Syngenta Agro AG, Dielsdorf	13
Leu, Hochdorf	39	Wälchli Maschinenfabrik AG, Brittnau	22

# Plaquette – à nouveau dans notre offre

# Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants	Age	2	3	4	6	8	10	12	14
100 % coton, bleu/rouge	Taille	92	98	104	116	128	140	152	164
	CHF			47				49	
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.–	Taille	S = 44/46		M = 48/50		L = 52/54			
60 % coton, 40 % polyester	Quantité					7			
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.–	Taille					52	54	56	58
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
Salopette, rouge, CHF 58.–	Taille	44	46	48	50	52		56	58
75 % coton, 25 % polyester	Quantité								
Salopette, gris-rouge, CHF 62.–	Taille		46		50	52	54	56	58
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.–	nirt, gris chiné, CHF 18.– Taille		S M		Λ	L		XL	
100 % coton	Quantité								
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom Prénom

Adresse

NPA, lieu

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

### Technique Agricole

76e année

### Nouveau:

### Antenne romande de l'ASETA

Service technique Walter Hofer Tél. 021 557 46 46 walter.hofer@vd.ch

### Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Max Binder, président Willi von Atzigen, directeur

### Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

### Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01 www.agrartechnik.ch

### **Annonces**

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7, CH-3013 Berne Ingrid Wilms, tél. 031 330 95 01, fax 031 330 95 30 landtechnik@agripub.ch

### Vente des annonces

Stefan Neuenschwander, tél. 031 330 95 10 s.neuenschwander@agripub.ch
Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41 daniel.sempach@agripub.ch
Ulrich Rufer, tél. 031 330 95 07 ulrich.rufer@agripub.ch

### Tarif des annonces

Tarif valable: 2014 Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik* 

### Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

### Paraît 11 fois par an

### Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: prix sur demande

### Numéro 9/2014

Grandes cultures, ensemencement

### Marché

Semis en lignes de céréales: vue d'ensemble Semis en bandes fraisées

### En savoir plus

Dispositifs de coupe sur presses et autochargeuses

Le numéro 9/2014 paraîtra le 4 septembre 2014.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

15 août 2014